

Liste des prestations **privaLex**[®]

Protection juridique privée

Risques assurés	Étendue des prestations en CHF
En option: doublement des sommes d'assurance et des franchises	
Protection juridique circulation	
Procédures pénales et administratives pour violation de prescriptions	Europe 750 000.- / Monde 150 000.-
Litiges avec les responsables au sujet de prétentions en dommages-intérêts	Europe 750 000.- / Monde 150 000.-
Litiges avec les assurances au sujet du droit des assurances	Europe 750 000.- / Monde 150 000.-
Litiges avec le personnel médical et les institutions médicales au sujet du droit des patients	Europe 750 000.- / Monde 150 000.-
Litiges au sujet de la loi suisse sur l'aide aux victimes	CH / FL 750 000.-
Litiges contractuels au sujet de véhicules, de bateaux et d'aéronefs	Europe 750 000.- / Monde 150 000.-
Litiges contractuels avec les bailleurs au sujet de garages et de places de parc	Europe 750 000.- / Monde 150 000.-
Litiges relatifs à la propriété et à la possession de véhicules, de bateaux et d'aéronefs	CH / FL 750 000.-
Conseil juridique au sujet de l'imposition de véhicules, de bateaux et d'aéronefs	CH / FL 1500.-
Renseignements juridiques téléphoniques en droit suisse	Service juridique de la CAP
Protection juridique privée (Si vous êtes propriétaire immobilier , une assurance de protection juridique d'immeubles est nécessaire - cf. verso)	
Litiges au sujet d'un contrat conclu en tant que consommateur	Europe 750 000.- / Monde 150 000.-
Litiges avec les personnes privées au sujet d'un contrat de consommation courante	Europe 750 000.- / Monde 150 000.-
Litiges avec les artisans au sujet d'un contrat d'entreprise	Europe 750 000.- / Monde 150 000.-
Litiges relatifs à la propriété et à la possession de biens mobiliers	CH / FL 750 000.-
Litiges avec les employeurs au sujet d'un contrat de travail de droit privé ou public (jusqu'à une valeur litigieuse totale de CHF 300 000.-)	Europe 750 000.- / Monde 150 000.-
Exercice de prétentions relevant de la loi sur l'égalité	CH / FL 750 000.-
Litiges avec les bailleurs et les sous-locataires au sujet d'un contrat de bail	Europe 750 000.- / Monde 150 000.-
Litiges avec les assurances au sujet du droit des assurances	Europe 750 000.- / Monde 150 000.-
Litiges avec le personnel médical et les institutions médicales au sujet du droit des patients	Europe 750 000.- / Monde 150 000.-
Litiges au sujet de la loi suisse sur l'aide aux victimes	CH / FL 750 000.-
Procédures pénales et administratives pour violation de prescriptions	Europe 750 000.- / Monde 150 000.-
Litiges avec les responsables au sujet de prétentions en dommages-intérêts	Europe 750 000.- / Monde 150 000.-
Litiges avec les employés de maison au sujet d'un contrat de travail	Europe 750 000.- / Monde 150 000.-
Litiges au sujet du droit des associations	CH / FL 750 000.-
Médiation en droit matrimonial ou rédaction d'une convention de séparation ou de divorce	CH / FL 15 000.-
Litiges relevant du droit matrimonial ou du partenariat enregistré ainsi que divorce/dissolution sur requête commune	CH / FL 15 000.-
Conseil juridique en droit de la famille et des successions, en droit fiscal, en droit de la propriété	CH / FL 1500.-
Renseignements juridiques téléphoniques en droit suisse	Service juridique de la CAP
Protection juridique Multi Risk	
Cyber Risk, droit scolaire, protection juridique en cas de décès, droit du propriétaire d'animaux	Monde 15 000.-
Protection de l'enfant et de l'adulte, droit fiscal, recouvrement, droit des contrats de la construction, droit immobilier, protection des données, propriété intellectuelle, activité accessoire indépendante	CH / FL 15 000.-

Complément pour indépendants et petits entrepreneurs

Les risques assurés, la validité territoriale et les sommes d'assurance s'appliquent conformément aux conditions générales (CG) de la protection juridique d'entreprise ainsi que des compléments «protection juridique contractuelle» et «protection juridique Multi Risk» de la protection juridique firmaLex[®] pour les entreprises et les associations.

Liste des prestations

Protection juridique immeubles

Notre protection juridique immeubles est là pour défendre au mieux vos intérêts en tant que propriétaire d'immeuble, que vous habitez ou non dans votre bien. Notre protection s'étend également aux terrains non encore construits.

Vous pouvez conclure notre protection juridique immeubles de manière flexible en tant que produit autonome ou en tant que complément à la protection juridique privée, avec à la clé un rabais de combinaison attrayant.

Risques assurés	Étendue des prestations en CHF
Protection juridique immeubles	
Litiges au sujet d'immissions, d'émissions, des distances, de la hauteur des plantes, des servitudes et charges foncières, des limites et des clôtures entre biens-fonds	CH / FL 600 000.–
Litiges avec les autres propriétaires par étage concernant les frais et charges communs de l'immeuble	CH / FL 600 000.–
Litiges avec les locataires et les employés de maison au sujet d'un contrat de bail ou de travail	CH / FL 600 000.–
Opposition de l'assuré à une demande de permis de construire d'un voisin	CH / FL 600 000.–
Litiges à la suite d'une expropriation ou de restrictions à la propriété	CH / FL 600 000.–
Litiges avec les artisans, les prestataires de services, les fournisseurs résultant de contrats de droit des obligations (sans les travaux soumis à autorisation)	CH / FL 600 000.–
Litiges avec les artisans au sujet d'un contrat d'entreprise (pour des travaux d'agrandissement ou de rénovation soumis à autorisation d'un montant total de CHF 200 000.– au plus)	CH / FL 150 000.–
Oppositions d'un voisin à une demande de permis de construire de l'assuré (pour des travaux d'agrandissement ou de rénovation soumis à autorisation d'un montant total de CHF 200 000.– au plus)	CH / FL 150 000.–
Renseignements juridiques téléphoniques sur le droit suisse	Service juridique de la CAP